

Anthroposystème

L'anthroposystème, peut être défini comme une entité structurelle et fonctionnelle prenant en compte les interactions sociétés-milieus, et intégrant sur un même espace un ou des sous-systèmes naturels et un ou des sous-systèmes sociaux, l'ensemble co-évoluant dans la longue durée. Selon l'objet de recherche choisi et les problématiques définies de manière interdisciplinaire, l'anthroposystème peut se décliner à différents niveaux d'organisation spatio-temporels, allant du local, au régional et au global et du passé (analyse rétrospective), au présent (étude et modélisation du fonctionnement actuel) ou encore au futur (scénarios prospectifs des évolutions possibles).

Lévêque *et al.* (2003) ont proposé ce nouveau concept. Il s'inscrit dans la continuité des travaux menés depuis la fin des années 70, par le programme « environnement » du CNRS et développé, sous différentes appellations (PIREN[efn_note]Programme Interdisciplinaire de Recherches sur l'Environnement[efn_note] à PEVS[efn_note]Programme Environnement, Vie et Sociétés[efn_note]). Il s'agit d'une approche scientifique transversale soucieuse d'intégrer les chercheurs des diverses disciplines académiques en fonction de la nature des questionnements posés ou des problèmes environnementaux à résoudre. La première tentative pour théoriser et formaliser cette démarche transversale a été publiée par Jollivet et Pavé (1992). Elle soulignait la nécessité d'aborder les interactions sociétés-milieus sous la forme d'une boucle fermée.

L'accent est surtout mis sur les interactions et les boucles de rétroaction des dynamiques naturelles et sociales imbriquées, c'est-à-dire sur la co-évolution diachronique des sous-systèmes naturels et sociaux constituant l'anthroposystème. Dans cette nouvelle approche, la boucle des interactions sociétés-milieus est « mobile » dans le temps. La co-évolution des [systèmes](#) naturels et sociaux correspond à une trajectoire combinant des temporalités circulaires (cycles aux rythmes variés, comprenant parfois des ruptures) incluses dans le déroulement du temps linéaire (cheminement global allant du passé au futur et comprenant des transformations adaptatives, voire des mutations de l'anthroposystème). Une telle conception présente des implications théoriques fortes. Ainsi, elle met fin au mythe d'un état de référence, dit *pristine*, et à la nostalgie d'un paradis perdu qu'il conviendrait de recréer, mais aussi à celui, tout aussi chimérique, de l'équilibre dynamique stationnaire, considéré comme « parfait » et qu'il faudrait atteindre, maintenir ou restaurer. Elle complique donc singulièrement le travail du chercheur qui doit admettre que les transformations et la variabilité des états du système analysé sont la règle alors que la stationnarité est seulement un état temporaire. D'où la nécessité de s'inscrire dans la longue durée et de développer une démarche rétroactive pour comprendre quels sont les [processus](#) hérités du passé encore à l'œuvre aujourd'hui. Mais alors qu'on ne peut modifier le cours du passé, celui du futur est encore ouvert et dépend des forces qui sont à l'œuvre, tels, par exemple, les choix des sociétés en matière de développement et de cadre de vie.

Se plaçant dans le cadre d'une approche systémique, le concept d'anthroposystème s'inscrit dans la filiation de notions définies antérieurement, tels l'écosystème (Tansley, 1935), le [géosystème](#) (Bertrand et Beroutchachvili, 1978) et le socio-système (e.g. Lapierre, 1992), à l'esprit desquels ils se réfère tout en s'en démarquant par la nature de son contenu. L'anthroposystème inclut l'écosystème, plus ou moins anthropisé et le socio-système qui en est une partie intégrante et non pas extérieure. Du géosystème, il reprend l'idée d'un espace naturel occupé, utilisé et transformé par les sociétés anciennes et actuelles. Toutefois, il s'en différencie sur un certain nombre de points. D'une part, le préfixe adopté affirme d'emblée et sans ambiguïté le rôle déterminant joué par les sociétés humaines dans l'évolution de ce système hybride, du moins depuis le Néolithique. D'autre part, sa définition met en perspective l'évolution temporelle du [système](#) du passé au futur. Enfin, elle insiste sur l'aspect co-évolutif des systèmes naturels et sociaux associés sur un [territoire](#) soumis, tout à la fois, à des transformations d'origine interne (de ce niveau ou des niveaux d'organisation inférieurs) ou externe (des niveaux d'organisation contigus ou supérieurs). Les systèmes sociaux d'un anthroposystème, occupant un espace donné, exploitent les ressources naturelles et utilisent les écosystèmes qui s'inscrivent dans ce territoire. Elles restructurent ces systèmes naturels et les transforment en productions sociales dont les dynamiques cessent d'obéir aux seules lois bio-physico-chimiques. Les questions « environnementales » ne peuvent plus être réduites à de simples interrogations naturalistes sur le fonctionnement ou le dysfonctionnement de systèmes « externes » à l'Homme, puisqu'elles impliquent d'emblée des choix sociétaux diachroniques les concernant, notamment de développement et d'aménagement du territoire. Il en résulte que les chaînes de compréhension du fonctionnement du réel : savoir - science - nature, d'une part et pouvoir - politique - société, d'autre part ne sont pas indépendantes, comme le veut la culture occidentale académique, mais sont entremêlées. L'enjeu environnemental étant un enjeu social (*s.l.*), la nature fait son « entrée » dans le politique en devenant partie intégrante de ses préoccupations (voir par exemple Latour (1999)).

Au fil du temps historique, l'étude de l'anthroposystème peut se faire selon des angles d'attaque de plus en plus nombreux et complexes en liaison avec les principales étapes du développement socio-économique, culturel et technique des sociétés dans

l'espace considéré. Les figures illustrent les différentes entrées possibles selon les périodes, sachant que leur choix peut être restrictif puisqu'il dépend des interrogations posées. Dans cette représentation schématique, nous avons délibérément mis en avant le point de vue des chercheurs des sciences humaines et sociales, celui des spécialistes des sciences de la nature étant réduit à une seule entrée qui est évidemment, elle aussi, plurielle.

Bibliographie

Références bibliographiques :

BERTRAND G. et BEROUTCHACHVILI N., 1978, Le géosystème ou système territorial naturel, *Rev. Géogr.Pyrénées et du S. O.*, t. 49, fasc. 2, pp. 17-180.

JOLLIVET M. et PAVÉ A., 1992, L'environnement : questions et perspectives pour la recherche. *La lettre du programme environnement du CNRS*, N° 6, pp. 5-29 et *Natures, Sciences et Sociétés*, 1993, t.1, N° 1, pp. 6-20.

LAPIERRE J.-W., 1992. *L'analyse des systèmes. L'application aux sciences sociales*. Syros, Paris.

LATOUR B. 1999. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.

LÉVÊQUE Ch., MUXART T., ABBADIE L., WEIL A. et van der LEEUW S., 2003, "L'anthroposystème : entité structurelle et fonctionnelle des interactions sociétés - milieux". In LÉVÊQUE Ch. et van der LEEUW S. (éds) *Quelles natures voulons-nous ?*, Elsevier, Paris, pp. 110-129.

TANSLEY A.G., 1935, *The use and abuse of vegetational concepts and terms*. *Ecology*, 16, pp. 284-307.